



Sud-Solidaires BPCE – Section Caisse d'épargne APC

21 B, rue Edmond Proust - 79000 NIORT

06-37-61-34-04 / 06-15-79-25-99

[sudceapc@yahoo.fr](mailto:sudceapc@yahoo.fr) / [www.ceapc.sudbpce.com](http://www.ceapc.sudbpce.com)



sudsolidaires.ceapc



SUDBPCE



Sud Groupe BPCE

Février 2022

## Augmentations salariales 2022 : LE GRAND ÉCART !

### Jackpot pour le directoire, obole\* pour les salarié-es.

\* modeste offrande, petite contribution en argent.

Depuis la signature de décembre 2021 de l'accord NAO de la branche Caisse d'Épargne par le SU-Unsa, la CGC et la CFDT, les patrons locaux en CEAPC ont été cash : il y a un accord national désormais en vigueur, vous n'aurez donc qu'un minuscule supplément sous forme de prime Pepa : l'accord national nous suffit !



Année après année, nous assistons à la reconduction du même scénario, pour le même résultat : la trahison des intérêts des salarié-es ! La confiscation par quelques-uns des richesses produites par les salarié-es au détriment du partage tant espéré par le plus grand nombre. Le tout, avec la caution des syndicats dits « réformistes » : Su-Unsa, CGC et CFDT.

### Pourquoi Sud-Solidaires ne signera pas :

→ Avec **0.8 %** d'augmentation pour un indice des prix à la consommation bien au-delà des **3 %**, la perte de pouvoir d'achat est cataclysmique ! (Et ça fait 6 ans que ça dure).

→ La direction a refusé une **augmentation plancher de 500 euros** pour les plus bas salaires proposée par **Sud-Solidaires**, ce qui aurait permis à la majorité des salarié-es de percevoir au moins cette somme, alors que l'augmentation annuelle va se limiter, pour beaucoup à moins de 200 euros annuel !

→ Avec une prime **PEPA de 1200 € ... dont 200 € fiscalisés**, on est loin des 2000 € possibles. Pourtant **Sud-Solidaires** avait averti dès le mois de septembre que faute d'accord avant le 31/12, le montant au-delà de 1000 € serait de fait fiscalisé !

→ Et prime sur le gâteau pourrait-on dire, les salarié-es qui ont été « *en maladie* » (malade ou garde d'enfants) pour cause de Covid notamment, verront cette **prime proratisée** en fonction de leur temps de présence. Où quand le cynisme confine à l'insulte !

Quant au reste de l'accord ce n'est comme d'habitude qu'un catalogue de bonnes intentions, type « *il faudra tendre vers l'égalité Hommes/Femmes* » qui n'engage à rien mais **surtout** qui ne coûte rien !

### En conclusion :

Vous comprendrez que dans une période où l'inflation flambe (2.9 % encore pour janvier), où les dépenses augmentent (hausse entre autres du coût de notre mutuelle en 2022), **Sud-Solidaires** ne peut pas cautionner un tel cynisme de la part de la direction. **Dans un groupe qui a dégagé en 2021 quasi 5 milliards de bénéfices et la CEAPC qui devrait dépasser les 100 millions d'euros de résultat net sur la même période, tout cela nous paraît tellement dérisoire, voire même méprisant !**



Mail d'infos sur abonnement gratuit, demande à faire sur [sudceapc@yahoo.fr](mailto:sudceapc@yahoo.fr)

